

Pour en savoir plus sur APM international et ses services rendez-vous sur [le site d'APM International](#).

Lundi 15 décembre 2014 - 18:37

Alzheimer: le diagnostic moins coûteux en ville qu'à l'hôpital

PARIS, 15 décembre 2014 (APM) - La démarche diagnostique de la maladie d'Alzheimer semble moins coûteuse lorsqu'elle est faite en ville par rapport au parcours à l'hôpital, suggère une étude de modélisation présentée au congrès des unités de soins, d'évaluation et de prise en charge Alzheimer (Uspalz), en fin de semaine dernière à Paris.

Habituellement en France, le diagnostic de maladie d'Alzheimer est posé dans des structures hospitalières, en consultations mémoire de proximité (CMP) ou en consultations mémoire de ressources et de recherche (CMRR), rappellent le Dr Bénédicte Défontaines, directrice du réseau mémoire Aloïs de diagnostic de la maladie d'Alzheimer par les neurologues libéraux, et ses collègues dans le résumé de leur communication orale.

Avec le cabinet Kea & Partners, les chercheurs du réseau Aloïs ont mené une étude afin d'évaluer en particulier les coûts des parcours initiaux de diagnostic en ville et à l'hôpital, en s'appuyant notamment sur la pratique quotidienne d'une vingtaine d'experts.

"Le modèle développé donne une estimation des coûts d'une prise en charge tout ambulatoire par rapport au tout hospitalier mais l'idée n'est pas de prôner un diagnostic en ville uniquement mais de proposer des solutions complémentaires", précise à l'APM la directrice administrative du réseau, Séverine Denolle.

"L'objectif est de réfléchir à une ventilation des patients dans les différentes structures parmi lesquelles les consultations mémoire 'ambulatoires', qui ne sont actuellement pas reconnues. La circulaire organisant les lieux de diagnostic précisent les critères de labellisation des consultations à l'hôpital et des neurologues libéraux mais ces derniers ne peuvent pas faire seuls tous les examens nécessaires au bilan diagnostique", les analyses biologiques, l'évaluation neuropsychologique et les examens d'imagerie cérébrale, explique-t-elle.

Aloïs a été créé en 2004 pour proposer une consultation mémoire ambulatoire aux patients des médecins de ville en Ile-de-France. "Il existe quelques autres réseaux comme le nôtre mais il en faudrait un par région, avec éventuellement un pilotage national".

"Jusqu'à présent, nous avons des éléments pour étayer le bénéfice médical de notre structure, il ne manquait que les arguments économiques". Un rapport détaillé sera disponible d'ici quelques semaines. Il couvrira également les données sur une modélisation des coûts de la prise en charge globale en 2020 (cf APM LDQAB003).

Pour cette étude de coûts du diagnostic, les chercheurs ont élaboré, à l'aide des experts, les parcours initiaux de diagnostic possibles et leurs probabilités ont été construits par stade d'avancement de la maladie (léger, modéré, sévère), selon que le patient est diagnostiqué en

ambulatoire ou à l'hôpital. Le coût de chaque parcours a été évalué à partir d'une estimation des coûts unitaires des consultations et des examens.

Une projection des coûts des parcours individuels a été réalisée pour avoir une estimation à l'échelle nationale pour l'ensemble des nouveaux malades diagnostiqués en France, avec une incidence de 229.000 patients par an.

Globalement, une démarche diagnostique effectuée en ville coûte moins cher qu'à l'hôpital, avec une économie de l'ordre de 850 euros en moyenne par an et par patient, croissante du stade léger (-659 euros) au stade sévère (-1.066 euros), de 40% à 70% moins chère.

"L'économie est plus importante au stade sévère car le diagnostic est plus facile à poser et demande moins d'examens complémentaires qu'au stade léger. A l'hôpital, quel que soit le stade de la maladie, le patient est hospitalisé pour que le bilan soit fait", indique Séverine Denolle.

La généralisation du diagnostic en ambulatoire pour tous les nouveaux malades générerait des gains de l'ordre de 200 millions d'euros dont 135 millions d'euros pour la sécurité sociale et 70 millions d'euros d'économies pour les mutuelles, assurances et complémentaires santé.

"Le diagnostic en ambulatoire représente un levier d'économies immédiatement accessibles et représente une véritable opportunité économique pour la politique de santé", concluent les auteurs dans leur communication.

"Les consultations mémoires ambulatoires font l'objet d'un large consensus des médecins rencontrés, permettant de faire un diagnostic rapide au moment opportun via un parcours de proximité moins traumatisant, notamment au stade léger, de désengorger certains hôpitaux tout en permettant une inclusion dans des protocoles de recherche, de favoriser le travail des neurologues libéraux et la coordination du parcours médico-social post-diagnostic", commentent-ils.

ld/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

LD2NGMQHK 15/12/2014 18:37 ACTU SNC

©1989-2014 APM International.

*APM International est une SAS au capital de 308.000 € du groupe [Wilmington Group plc](#).
33, Avenue de la République, 75011 PARIS, France
Tél: [01 48 06 54 92](tel:0148065492), Fax: [01 48 06 27 00](tel:0148062700)
RCS PARIS B 351 616 859 - SIRET 351 616 859 000 36 - APE 6391Z
Numéro de TVA intracommunautaire FR33351616859*